

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 1 sur 9

Chlorate de potassium

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Chlorate de potassium

Code produit : S25482

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road
Hanover
PA 17331
(717) 632-1291

Fournisseur :

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road
Nazareth
PA 18064
800 955-1177

Ligne d'urgence :

États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Solides oxydants, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; puissant oxydant

H302 Nocif en cas d'ingestion

H332 Nocif en cas d'inhalation

H312 Nocif en contact avec la peau

H401 Toxique pour les organismes aquatiques

Déclarations de mise en garde :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 2 sur 9

Chlorate de potassium

- P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
- P220 Conserver/entreposer à l'écart des vêtements et des matériaux combustibles
- P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
- P283 Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges
- P264 Bien se laver la peau après utilisation
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P273 Éviter de libérer dans l'environnement
- P306+P360 SI CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : Rincer immédiatement les vêtements contaminés et la peau avec une grande quantité d'eau avant d'enlever les vêtements
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction
- P371+P380+P375 En cas d'un vaste incendie et de grandes quantités : Évacuer la zone. Combattre le feu à distance en raison du risque d'explosion
- P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P322 Mesures spécifiques (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette)
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- P302+P352+P312 En cas de contact cutané : Laver à fond avec du savon et de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification | Nom | Poids % |
|---------------------------|-----------------------|---------|
| Numéro CAS : 3811-04-9 | Chlorate de potassium | >95 |

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

- Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
- Maintenir les voies ariennes non obstruées
- Consulter un médecin en cas de malaise
- Déplacer à l'air frais
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

- Rincer la zone au savon et à l'eau

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 3 sur 9

Chlorate de potassium

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Émet de l'oxygène quand chauffé, ce qui intensifie la violence d'un incendie

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 4 sur 9

Chlorate de potassium

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter de respirer les poussières.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Garder le récipient sec.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin de matériaux inflammables et combustibles (bois, papier).

Entreposer loin d'agents réducteurs (zinc, métaux alcalins, acide formique).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 5 sur 9

Chlorate de potassium

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.
Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.
Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

| | |
|---|--------------------------------|
| Apparence (état physique, couleur) : | Solide blanc |
| Odeur : | Inodore |
| Seuil d'odeur : | Non déterminé |
| Valeur pH : | 5 à 6 à solution aqueuse 73g/L |
| Point de fusion / point de congélation : | 356 à 368 °C |
| Point/intervalle d'ébullition : | Non déterminé |
| Point d'éclair : | Non déterminé |
| Taux d'évaporation : | Non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non déterminé |
| Limite d'explosion supérieure : | Non déterminé |
| Limite d'explosion inférieure : | Non déterminé |
| Pression de vapeur : | Non déterminé |
| Densité de vapeur : | Non déterminé |
| Densité : | Non déterminé |
| Densité relative : | Non déterminé |
| Solubilités : | Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé |
| Température d'autoinflammation : | Non déterminé |
| Température de décomposition : | 400 ° C |
| Viscosité dynamique : | Non déterminé |
| Viscosité cinématique : | Non déterminé |
| Propriétés explosives | Non déterminé |
| Propriétés comburantes | Non déterminé |

Informations supplémentaires

| | |
|-------------------------|--------|
| Molecular weight | 122.55 |
|-------------------------|--------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 6 sur 9

Chlorate de potassium

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Oxidizer. Contact with combustible or organic material may cause fire.

Conditions à éviter :

Store away from oxidizing agents, strong acids or bases. Excess heat, incompatible products, combustible materials. Incompatible Materials.

Matériaux incompatibles :

Strong acids. Strong bases. Alcohols, Acids, Strong reducing agents, Hydrocarbons, Organic materials, powdered metals.

Produits de décomposition dangereux :

Carbon oxides (CO, CO₂). Hydrogen chloride gas, Chlorine. Oxides of potassium.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Voie | Résultat |
|-----------------------|-------|------------------------|
| Chlorate de potassium | orale | LD50: Rat - 1870 mg/kg |

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 7 sur 9

Chlorate de potassium

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Toxique pour les organismes aquatiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|-----------------------|--------------------------------|
| Chlorate de potassium | EC50: 11000 ug/L (Green Algae) |

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 8 sur 9

Chlorate de potassium

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

| | |
|--|----------------|
| N° UN | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | Aucun(e) |
| Groupe d'emballage | Aucun(e) |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

| | | |
|--|-----------------------|----------|
| N° UN | 1485 | |
| Nom d'expédition approprié UN | Chlorate de potassium | |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 5,1 | Aucun(e) |
| Groupe d'emballage | II | |
| Risques environnementaux | Aucun(e) | |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) | |
| Quantités faisant l'objet d'une exception | 30 G | |
| Quantité limitée | 1 KG | |

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

| | | |
|--|-----------------------|----------|
| N° UN | 1485 | |
| Nom d'expédition approprié UN | Chlorate de potassium | |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 5,1 | Aucun(e) |
| Groupe d'emballage | II | |
| Risques environnementaux | Aucun(e) | |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) | |
| Quantités faisant l'objet d'une exception | 30 G | |
| Passager et cargo | 5 KG | |
| Cargo aérien uniquement | 25 KG | |
| Quantité limitée | 1 KG | |

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 9 sur 9

Chlorate de potassium

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

| | | |
|-----------|-----------------------|------------|
| 3811-04-9 | Chlorate de potassium | répertorié |
|-----------|-----------------------|------------|

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 2-0-3-ox

HMIS : 2-0-3

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit